

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté du 20 juillet 2018 portant nomination des membres de la commission de l'écolabel des produits de la pêche maritime

NOR : AGRM1819757A

Par arrêté du ministre de l'agriculture et de l'alimentation en date du 20 juillet 2018, sont nommés pour 3 ans membres de la commission de l'écolabel des produits de la pêche maritime :

En qualité de représentants des organisations des secteurs de la production des produits de la pêche maritime :

M. José JOUNEAU, Comité national des pêches maritimes et des élevages marins, CNPMMEM.

M. Victor BOUVARD, Fédération des organisations de producteurs de la pêche artisanale, FEDOPA.

M. Julien LAMOTHE, Association nationale des organisations de producteurs de la pêche maritime et des cultures marines, ANOP.

En qualité de Représentant du secteur du mareyage :

M. Peter SAMSON, Union du mareyage français, UMF.

En qualité de représentant des organisations des secteurs de la transformation des produits de la pêche maritime :

M. Pierre COMMERE, Association des entreprises de produits alimentaires élaborés, ADEPALE.

En qualité de représentant des organisations des secteurs du commerce et de la distribution des produits de la pêche maritime :

Mme Giulia BASCLET, Fédération des entreprises du commerce et de la distribution, FCD.

En qualité de Représentant des associations de consommateurs :

Mme Françoise BAS, Union nationale des associations familiales, UNAF.

En qualité de représentant des organisations non gouvernementales et des groupes d'intérêts pour le développement durable ou la conservation marine :

M. Ludovic FRÈRE ESCOFFIER, WWF-France.

En qualité de représentant des organismes scientifiques et des universités :

Mme Catherine TALIDEC, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, IFREMER.

En qualité de représentant des organisations gestionnaires de halles à marée :

M. Yves HERSZFELD, Association des directeurs et responsables de halle à marée.

En qualité de représentant des organismes certificateurs :

M. Adrien TRUCAS, CERTIPAQ.